



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2011**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2011 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Monsieur le Maire, Francis Deroo
- Madame la conseillère Paola L. Hawa
- Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, James Anderson et Michel Bouassaly

Monsieur le conseiller Gerry Lavigne est absent.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M<sup>e</sup> Caroline Thibault, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**03-093-11 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'ouvrir la séance extraordinaire du 14 mars 2011. Il est 18 h 30

Adoptée à l'unanimité.

**03-094-11 Ordre du jour**

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

- |           |                        |
|-----------|------------------------|
| 03-093-11 | Ouverture de la séance |
| 03-094-11 | Ordre du jour          |

**2. Période de questions allouée aux personnes présentes****3. Services techniques****3.1. Autres sujets**

03-095-11 Fermeture des accès aux deux ponts d'étagement reliant l'autoroute 40 au chemin Sainte-Marie Ouest et le boul. des Anciens-Combattants

**4. Dépôt de documents****5. Certificats de crédit****6. Levée de la séance**

03-096-11 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les cinq (5) personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Jean-Claude Provost	Demande si un plan de détour a été fait concernant les viaducs
Lucie Larose Philippe Larose	Demande des informations sur le plan de détour des viaducs et le plan de communication

**3. SERVICES TECHNIQUES****3.1. AUTRES SUJETS**

**03-095-11 Fermeture des accès aux deux ponts d'étagement reliant l'autoroute 40 au chemin Sainte-Marie Ouest et le boul. des Anciens-Combattants**

ATTENDU la résolution numéro 01-045-11 par laquelle la Ville souhaitait entreprendre des démarches visant la réhabilitation des deux ponts d'étagement reliant l'autoroute 40 au chemin Sainte-Marie Ouest et le boul. des Anciens-Combattants;

ATTENDU la nécessité de procéder à la fermeture des accès à ces deux ponts;

ATTENDU QUE cette démarche est faite uniquement dans un but préventif afin de permettre à la Ville de prendre les meilleures décisions en ce qui a trait aux déficiences identifiées dans la structure;

ATTENDU QU' un plan de détournement sera établi pour minimiser l'impact sur la circulation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le service des travaux publics à procéder aux travaux liés à la fermeture préventive des accès aux deux ponts d'étagement reliant l'autoroute 40 au chemin Sainte-Marie Ouest et le boul. des Anciens-Combattants, le tout en collaboration avec le Ministère des Transports du Québec.

D'autoriser une dépense maximale de 20 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-320-00-599 du fonds général pour assurer la mise en œuvre de la présente résolution et l'achat du matériel nécessaire, dont notamment : des balises circulaires coniques, des stabilisateurs de 16", des barrières de type «jersey», des blocs de béton et des panneaux de détour.

Adoptée à l'unanimité.

#### 4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

La greffière dépose :

- **Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « A ».**

#### 5. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

03-095-11

Le 14 mars 2011,

\_\_\_\_\_  
Michael Finnerty  
Trésorier

#### 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

**03-096-11 Levée de la séance**

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par James Anderson

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 18 h 45.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Francis Deroo  
Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Caroline Thibault, LL.B., OMA  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 102-102-0109*